



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/54/17
11 mars 2008

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquante-quatrième réunion
Montréal, 7 – 11 avril 2008

COOPÉRATION BILATÉRALE

Le Secrétariat du Fonds a reçu les demandes de coopération bilatérale suivantes :

TITRE DU PROJET	AGENCE BILATÉRALE
Plan de gestion de l'élimination finale des CFC (deuxième tranche) pour le Burkina Faso	Canada
Plan national d'élimination du bromure de méthyle (première tranche) pour le Mexique	Canada
Plan de gestion de l'élimination finale des CFC (deuxième tranche) pour le Kenya	France
Plan de gestion de l'élimination finale (première tranche) pour le Lao, RDP	France
Plan national d'élimination de la consommation de CFC axé sur le secteur des services en réfrigération : programme de travail de 2008 pour l'Inde	Allemagne
Plan national d'élimination des CFC : programme annuel de mise en oeuvre de 2008 pour l'Iran	Allemagne
Élimination nationale des substances (phase II, deuxième tranche) de l'annexe A (groupe I) pour le Zimbabwe	Allemagne
Prolongation du projet de renforcement institutionnel (phase IV) pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée	Allemagne
Plan national d'élimination du bromure de méthyle (première tranche) pour le Mexique	Italie
Préparation de projet concernant un projet de démonstration sur l'élimination des SAO pour l'Asie et la région du Pacifique	Japon
Assistance technique pour faire adopter des substances chimiques de remplacement dans les pays où le plan d'élimination du bromure de méthyle a été reporté (Argentine et Uruguay) pour l'Amérique latine et la région des Caraïbes	Espagne
Plan national d'élimination de la consommation de CFC axé sur le secteur des services en réfrigération : programme de travail de 2008 pour l'Inde	Suisse

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

Note sur l'organisation du document

1. Ce document fournit un aperçu des demandes des agences bilatérales et tente d'établir si ces demandes pourront être approuvées par le Comité exécutif, compte tenu du niveau maximum de la coopération bilatérale disponible pour l'année 2008. Le document fait aussi référence à d'autres documents de réunion pertinents comportant une discussion sur les demandes bilatérales.

2. Dans ce document, trois demandes sont traitées de manière exhaustive. Elles proviennent du gouvernement de l'Allemagne pour un projet de renforcement institutionnel en Papouasie-Nouvelle-Guinée, du gouvernement du Japon pour une préparation de projet concernant un projet de démonstration sur l'élimination des SAO pour l'Asie et la région du Pacifique et du gouvernement de l'Espagne pour un programme d'assistance technique ayant comme objectif de faire adopter de nouvelles substances chimiques de remplacement afin de remplacer le bromure de méthyle pour l'Amérique latine et la région des Caraïbes. Ce document contient également la recommandation standard sur l'année d'attribution de la coopération bilatérale, présentée comme une Recommandation Générale à la fin du document.

Introduction

3. Le Secrétariat a reçu en tout douze demandes de coopération bilatérale évaluées à 5 647 779 \$US (comprenant les coûts d'appui d'agence), en vue de leur approbation à la 54^e réunion. Ce document présente, par l'agence bilatérale, les projets soumis à l'examen du Comité exécutif.

4. Le tableau 1 présente un résumé de la valeur et du nombre de demandes par agence bilatérale.

Tableau 1

VALEUR ET NOMBRE DE PROJETS DE COOPÉRATION BILATÉRALE, PAR AGENCE BILATÉRALE (comprenant les coûts d'appui d'agence)

Agence bilatérale	Montant total demandé (\$US)	Nombre de projets	Total des demandes pour 2008
Canada	656 272	2	656 272
France	577 995	2	577 995
Allemagne*	1 568 182	4	2 494 813*
Italie	2 230 000	1	2 230 000
Japon	33 900	1	33 900
Espagne	166 562	1	166 562
Suisse	414 868	1	414 868
TOTAL	5 647 779	12	

* Inclus un montant additionnel de 572 817 \$US approuvé à la 51^e réunion et de 353 814 \$US à la 52^e réunion pour le programme bilatéral de l'Allemagne pour 2008.

DEMANDE DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Introduction

5. Le tableau 2 présente un résumé de la demande de coopération bilatérale du gouvernement du Canada. La valeur de cette demande (656 272 \$US) ne dépasse pas 20 % de la contribution du Canada pour l'année 2008 (940 073 \$US). Le Canada n'a pas dépassé son allocation de 2006 et 2007.

Tableau 2

PROPOSITION DU GOUVERNEMENT DU CANADA ET RECOMMANDATION

Titre du projet	Pays	Montant total demandé (\$US)	Montant recommandé (\$US)
Plan de gestion de l'élimination finale des CFC (deuxième tranche)	Burkina Faso	86 500*	(1)
Plan national d'élimination du bromure de méthyle (première tranche)	Mexique	500 000	(2)
Coûts d'appui d'agence		69 772*	
TOTAL		656 272	

* Comprenant la demande de 20 000 \$US plus les coûts d'appui d'agence de 2 600 \$US selon la décision 51/16 (c)

(1) Dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/54/25

(2) Dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/54/41

BURKINA FASO : Plan de gestion de l'élimination finale des CFC (deuxième tranche) (86 500 \$US)

6. Les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sont présentées dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/54/25.

MEXIQUE : Plan national d'élimination du bromure de méthyle (première tranche) (500 000 \$US)

7. Les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sont présentées dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/54/41.

DEMANDE DU GOUVERNEMENT DE LA FRANCE

Introduction

8. Le tableau 3 présente un résumé de la demande de coopération bilatérale du gouvernement de la France. La valeur de cette demande (577 995 \$US) ne dépasse pas 20 % de la contribution de la France pour l'année 2008 (2 015 159 \$US). La France n'a pas dépassé son allocation de 2006 et 2007.

Tableau 3

PROPOSITION DU GOUVERNEMENT DE LA FRANCE ET RECOMMANDATION

Titre du projet	Pays	Montant total demandé (\$US)	Montant recommandé (\$US)
Plan de gestion de l'élimination finale des CFC (deuxième tranche)	Kenya	330 000	(1)
Plan de gestion de l'élimination finale (première tranche)	Lao, RDP	181 500	(2)
Coûts d'appui d'agence		66 495	
TOTAL		577 995	

(1) Dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/54/37

(2) Dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/54/39

KENYA : Plan de gestion de l'élimination finale des CFC (deuxième tranche) (330 000 \$US)

9. Les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sont présentées dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/54/37.

LAO, RDP: Plan de gestion de l'élimination finale (première tranche) (181 500 \$US)

10. Les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sont présentées dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/54/39.

DEMANDE DU GOUVERNEMENT DE L'ALLEMAGNE**Introduction**

11. Le tableau 4 présente un résumé de la demande de coopération bilatérale du gouvernement de l'Allemagne. La valeur de cette demande (1 568 182 \$US) doit être ajoutée au montant de 926 631 \$US des projets bilatéraux déjà approuvés pour 2008 à la 51^e et 52^e réunion, il reste ainsi un solde de 399 931 \$US dans le programme bilatéral de l'Allemagne basé sur le 20 % d'allocation de la contribution de l'Allemagne d'une somme de 2 894 744 \$US pour l'année 2008. Cependant, le plan d'activités de l'Allemagne pour 2008, qui est présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/54/7, inclut 18 activités à une valeur de 3 044 929 \$US. Puisque l'Allemagne s'est engagée entièrement dans sa contribution bilatérale de 20 % pour 2006 et 2007, devrait-on approuver le niveau d'activité inclus dans le plan d'activités, l'Allemagne dépassera le niveau maximum des contributions bilatérales pour le triennal 2006-2008.

Tableau 4

**PROPOSITION DU GOUVERNEMENT DE L'ALLEMAGNE ET
RECOMMANDATION**

Titre du projet	Pays	Montant total demandé (\$US)	Montant recommandé (\$US)
Plan national de la consommation de CFC axé sur le secteur des services en réfrigération : programme de travail pour 2008	Inde	436 200	(1)
Plan national d'élimination des CFC : programme annuel de mise en œuvre pour 2008	Iran	729 846	(2)
Prolongation du projet de renforcement institutionnel (phase IV)	Papouasie-Nouvelle-Guinée	60 000	60 000
Élimination nationale des substances (phase II, deuxième tranche) de l'annexe A (groupe I)	Zimbabwe	175 000	(3)
Coûts d'appui d'agence		167 136	7 800
TOTAL		1 568 182	67 800

(1) Dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/54/34

(2) Dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/54/36

(3) Dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/54/50

INDE : Plan national d'élimination de la consommation de CFC axé sur le secteur des services de réfrigération : programme de travail pour 2008 (436 200 \$US)

12. Les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sont présentées dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/54/34.

IRAN : Plan national d'élimination des CFC : programme annuel de mise en oeuvre pour 2008 (729 846 \$US)

13. Les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sont présentées dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/54/36.

ZIMBABWE : Élimination nationale des substances (phase II, deuxième tranche) de l'annexe A (groupe I) (175 000 \$US)

14. Les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sont présentées dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/54/50.

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE : Prolongation du projet de renforcement institutionnel (phase IV) (60 000 \$US)

Description du projet

15. Le gouvernement de l'Allemagne a soumis une demande de renouvellement du projet de renforcement institutionnel pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée. La description du projet de renforcement institutionnel pour les pays ci-dessus est présentée dans l'annexe I de ce document.

Les observations et recommandations du Secrétariat du Fonds

2. Le Secrétariat du Fonds recommande une approbation générale de la demande de renouvellement du renforcement institutionnel pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée au niveau de financement indiqué au tableau 4. Le Comité exécutif tient à émettre au gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée les observations suivantes :

Le Comité exécutif a révisé le rapport soumis pour la phase II concernant la demande de prolongation du projet de renforcement institutionnel pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée et prend note avec satisfaction des données de l'article 7 du rapport que le pays a présenté au Secrétariat de l'ozone et qui montre une consommation bien en dessous des mesures de contrôle de 2007 conformément au Protocole de Montréal. Le Comité exécutif reconnaît le bon travail qui se fait dans la promotion et dans l'identification des activités qui ont pour but de soutenir et de continuer à réduire cette consommation pour atteindre l'élimination complète des CFC en 2010, surtout le plan du pays d'interdire l'importation des CFC commençant en 2008. Le Comité exécutif veut aussi encourager la Papouasie-Nouvelle-Guinée à aller de l'avant plus rapidement vers la ratification des Amendements de Beijing et de Montréal et prend en note que cette activité devrait être en priorité dans la prochaine phase de renforcement institutionnel. Le comité exécutif a bon espoir que grâce à toutes les activités qui sont mises en oeuvre dans le pays, la Papouasie-Nouvelle-Guinée soit en voie d'atteindre l'objectif d'élimination pour 2010.

DEMANDE DU GOUVERNEMENT DE L'ITALIE

Introduction

16. Le tableau 5 présente un résumé de la demande de coopération bilatérale du gouvernement de l'Italie. La valeur de cette demande (2 230 000 \$US) dépasse de 20 % la contribution de l'Italie pour l'année 2008 (1 632 512 \$US). Cependant, puisque les niveaux de financements approuvés pour les années 2006 et 2007 étaient en dessous du niveau maximum des contributions bilatérales de l'Italie, le montant demandé pour 2008, lorsqu'ajouté à ces années précédentes, garantira que l'Italie ne dépassera pas 20 % du montant total de son allocation bilatérale pour le triennal 2006-2008.

Tableau 5

PROPOSITION DU GOUVERNEMENT DE L'ITALIE ET RECOMMANDATION

Titre du projet	Pays	Montant total demandé (\$US)	Montant recommandé (\$US)
Plan national d'élimination du bromure de méthyle (première tranche)	Mexique	2 000 000	(1)
Coûts d'appui d'agence		230 000	
TOTAL		2 230 000	

(1) Dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/54/41

MEXIQUE : Plan national d'élimination du bromure de méthyle (première tranche) (**2 000 000 \$US**)

17. Les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sont présentées dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/54/41.

DEMANDE DU GOUVERNEMENT DU JAPON**Introduction**

18. Le tableau 6 présente un résumé de la demande de coopération bilatérale du gouvernement du Japon. La valeur de cette demande (33 900 \$US) ne dépasse pas 20 % de la contribution du Japon pour l'année 2008 (5 872 533 \$US). Le Japon n'a pas dépassé son allocation de 2006 et 2007.

Tableau 6

PROPOSITION DU GOUVERNEMENT DU JAPON ET RECOMMANDATION

Titre du projet	Pays	Montant total demandé (\$US)	Montant recommandé (\$US)
Préparation de projet pour un projet de démonstration sur l'élimination des SAO	Régions : Asie et Pacifique	30 000	Étude cas par cas
Coûts d'appui d'agence		3 900	
TOTAL		33 900	

RÉGION DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE : Préparation de projet pour un projet de démonstration sur l'élimination des SAO (30 000 \$US)

Observations du Secrétariat

19. Le gouvernement du Japon a soumis à la 54e réunion une demande de financement pour la préparation de projet concernant un projet de démonstration sur l'élimination des SAO, pour un montant de 30 000 \$US. Une activité « Projet de démonstration sur l'élimination des SAO en Asie » pour le Japon a été incluse dans le plan d'activités triennal et a été déplacée par le Comité exécutif dans la décision 48/5(h) pour l'année 2008. La valeur associée avec l'activité dans le plan d'activités de 2007-2009 était de 200 000 \$US. Le projet de démonstration visera à démontrer les options qu'offre la mise en oeuvre d'un système national/régional capable d'éliminer les SAO non désirés et/ou la logistique nationale/régionale pour transférer les SAO non désirés dans des installations d'élimination ainsi que la mobilisation et l'encouragement de la coopération d'entreprises privées pour mettre en oeuvre ou opérer les installations de destruction.

20. Le financement demandé pour la préparation servira à établir un projet pour répondre aux nouveaux besoins d'élimination des SAO des pays de l'article 5 dans la région de l'Asie et du Pacifique. Pour ce faire, le gouvernement du Japon propose de préparer un projet qui, subsidiairement ou sommairement, répondrait aux questions suivantes :

- a) le transfert du savoir-faire pour mettre en oeuvre ou modifier les installations de destruction;
- b) le transport international des déchets de SAO avec comme objectif une destruction ultérieure;
- c) l'amélioration de la logistique pour la collecte des déchets de SAO;
- d) le projet consiste en grande partie à des activités telles que des séminaires et des ateliers. La dissémination des expériences obtenues grâce à ce projet est prévue dans un autre projet ultérieur, une fois que ces expériences seront disponibles.

21. Le Japon a l'intention de travailler avec les pays qui font partie des groupes suivants :

- a) les pays qui ont mis en oeuvre ou qui planifient de mettre en oeuvre une installation de destruction pour les SAO;
- b) les pays équipés d'incinérateurs à déchets qui pourraient convenir à la destruction des SAO;
- c) les pays équipés de fours à ciment; et
- d) les autres pays dans les régions de l'Asie et du Pacifique, surtout les pays insulaires.

22. Précisément, il est prévu de contacter la Chine, l'Inde, l'Indonésie, la Thaïlande, le Népal et les Fidji pendant la phase préparatoire en tant que pays candidats importants dans la participation du projet. Selon le Japon, ou bien ces pays ont montré un intérêt initial au projet, ou bien ils sont connus pour avoir des questions en suspens qui indiquent le besoin d'un soutien. De plus, les pays représentés à la réunion conjointe de l'Asie du Sud et de l'Est et du Pacifique ainsi que du réseau des administrateurs du bureau de SAO de l'Asie du Sud en mars 2008 devront évaluer leur intérêt et leur potentiel de participation. Pour terminer, une évaluation sera menée, dans la mesure du possible, sur la façon dont le projet pourrait bénéficier de l'échange avec la République de Corée et de Singapour sur le sujet. Puisque la décision à savoir s'il est important qu'un pays participe ou non dépend d'une analyse de sa situation particulière, la liste des pays participants ne peut être complétée qu'une fois que le financement pour la préparation du projet a été approuvé par le Comité exécutif et que le travail de préparation est en cours.

23. Le Secrétariat a clarifié certaines questions avec le gouvernement du Japon. De plus, il a souligné au Japon que le projet couvre d'une manière générale la logistique de la collecte des SAO à détruire dans un thème et la technologie de destruction dans un autre thème. La réponse du Japon à la suggestion du Secrétariat de se concentrer uniquement sur un thème, en spécifiant que les deux aspects seront pris en compte durant la préparation du projet, pourrait mener à choisir l'objectif le plus approprié. Selon l'expérience du Secrétariat, le financement demandé pour cette tâche semble raisonnable.

Recommandation du Secrétariat

24. Le Comité exécutif pourrait songer à approuver le financement pour la préparation de projet compte tenu de sa décision 48/5 h) au montant indiqué dans le tableau 6 et de l'étude sur la destruction.

DEMANDE DU GOUVERNEMENT DE L'ESPAGNE

Introduction

25. Le tableau 7 présente un résumé de la demande de coopération bilatérale du gouvernement de l'Espagne. La valeur de cette demande (166 562 \$US) ne dépasse pas 20 % de la contribution de l'Espagne pour l'année 2008 (842 156 \$US). L'Espagne n'a pas dépassé son allocation bilatérale de 2006 et 2007.

Tableau 7

PROPOSITION DU GOUVERNEMENT DE L'ESPAGNE ET RECOMMANDATION

Titre du projet	Pays	Montant total demandé (\$US)	Montant recommandé (\$US)
Assistance technique pour faire adopter des substances chimiques de remplacement dans les pays où le plan d'élimination du bromure de	Régions : Amérique latine et les	147 400	147 400

Titre du projet	Pays	Montant total demandé (\$US)	Montant recommandé (\$US)
méthyle a été reporté (Argentine et Uruguay)	Caraïbes		
Coûts d'appui d'agence		19 162	19 162
TOTAL		166 562	166 562

GLOBAL : Assistance technique pour faire adopter des substances chimiques de remplacement dans les pays où le plan d'élimination du bromure de méthyle a été reporté (Argentine et Uruguay) (147 400 \$US)

Description du projet

26. Le gouvernement de l'Espagne a soumis à l'examen du Comité exécutif lors de sa 54^e réunion un programme d'assistance technique pour faire adopter de nouvelles substances chimiques de remplacement afin de remplacer le bromure de méthyle. Le coût du projet est de 147 400 \$US plus les coûts d'appui d'agence de 19 162 \$US.

27. Le projet propose d'aider les pays qui ont commencé à faire des essais, à petite et grande échelle, de nouvelles substances chimiques de remplacement pour le bromure de méthyle comme fumigant de sol, surtout l'iodure de méthyle, dans le but d'accélérer le processus d'inscription et de fournir aux fermiers l'accès à des substances de remplacement supplémentaires renforçant ainsi la durabilité de l'élimination obtenue. Le projet propose de faire la démonstration de ces nouvelles substances chimiques de remplacement sur le terrain, en premier à une échelle préindustrielle et ensuite à une échelle industrielle. Une démonstration sera mise en œuvre pour des fraises et des pépinières en Argentine et une autre démonstration sera menée pour des tomates en Argentine et en Uruguay.

28. La durée envisagée du projet est de deux ans.

Observations du Secrétariat du Fonds

29. Le Secrétariat a discuté de certaines questions techniques et des coûts avec l'ONUDI au nom du gouvernement de l'Espagne, précisément : que les activités devraient porter uniquement sur la démonstration de nouveaux fumigants de remplacement, surtout l'iodure de méthyle; ces substances de remplacement devraient être testées sur des terrains où certaines démonstrations sont déjà mises en œuvre; les résultats obtenus grâce aux démonstrations sur le terrain des substances chimiques de remplacement devraient être à la disposition de tous les pays de l'article 5 pour qu'ils puissent aussi en bénéficier et l'appui du fabricant des substances chimiques de remplacement devrait être étudié davantage. L'ONUDI a révisé la proposition en conséquence et le niveau de financement demandé a été rectifié. Le niveau de financement demandé pour l'équipement et les substances chimiques de remplacement est minime, puisqu'on s'attend aux contributions et à l'appui des fabricants des substances chimiques de remplacement. Le financement pour mener un atelier sur la dissémination des résultats a aussi été inclus.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

30. Le Secrétariat recommande une approbation générale du projet d'assistance technique pour faire adopter de nouvelles substances chimiques de remplacement pour substituer le bromure de méthyle en Argentine et en Uruguay au niveau de financement indiqué dans le tableau 7 ci-dessus.

DEMANDE DU GOUVERNEMENT DE LA SUISSE**Introduction**

31. Le tableau 8 présente un résumé de la demande de coopération bilatérale du gouvernement de la Suisse. La valeur de cette demande (414 868 \$US) dépasse de 20 % la contribution de la Suisse pour l'année 2008 (400 024 \$US). Cependant, les activités bilatérales de la Suisse approuvées dans les années précédentes à 2008 ne dépassent pas 20 % des activités de coopération de la Suisse pour le triennal 2006-2008.

32. Cette question est abordée dans les plans d'activités bilatérales pour 2008-2010 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/54/7). Une fois que la question sera examinée, le résultat déterminera si cette activité peut être améliorée.

Tableau 8**PROPOSITION DU GOUVERNEMENT DE LA SUISSE ET RECOMMANDATION**

Titre du projet	Pays	Montant total demandé (\$US)	Montant recommandé (\$US)
Plan national d'élimination de la consommation de CFC axé sur le secteur des services en réfrigération : programme de travail pour 2008	Inde	367 140	(1)
Coûts d'appui d'agence		47 728	
TOTAL		414 868	

(1) Dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/54/34

INDE : Plan national d'élimination de la consommation de CFC axé sur le secteur des services en réfrigération : programme de travail pour 2008 (367 140 \$US)

33. Les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sont présentées dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/54/34.

RECOMMANDATION GÉNÉRALE

34. Le Comité exécutif pourrait demander au Trésorier d'imputer les coûts des projets bilatéraux approuvés à la 54^e réunion comme suit :

- a) 656 272 \$US (comprenant les coûts d'appui d'agence) au solde de la contribution bilatérale du Canada pour 2008
- b) 577 995 \$US (comprenant les coûts d'appui d'agence) au solde de la contribution bilatérale de la France pour 2008;
- c) 1 568 182 \$US (comprenant les coûts d'appui d'agence) au solde de la contribution bilatérale de l'Allemagne pour 2008;
- d) 2 230 000 \$US (comprenant les coûts d'appui d'agence) au solde de la contribution bilatérale de l'Italie pour la période de 2006 à 2008;
- e) 33 900 \$US (comprenant les coûts d'appui d'agence) au solde de la contribution bilatérale du Japon pour 2008;
- f) 166 562 \$US (comprenant les coûts d'appui d'agence) au solde de la contribution bilatérale de l'Espagne pour 2008; et
- g) 414 868 \$US (comprenant les coûts d'appui d'agence) au solde de la contribution bilatérale de la Suisse pour la période de 2006 à 2008 (en instance du résultat de la discussion dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/54/7).

Annexe I

PROPOSITIONS DU PROJET DE RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL

Papouasie-Nouvelle-Guinée : Renouvellement du renforcement institutionnel

Résumé du projet et profil de pays	
Agence d'exécution :	Allemagne
Montants approuvés auparavant pour le renforcement institutionnel (\$US) :	
Phase I : mai 1996	51 754
Phase II : déc. 2003	44 853
Phase III : avril 2006	67 800
Total	164 407
Montant demandé pour le renouvellement (phase IV) (\$US) :	60 000
Montant recommandé pour l'approbation de la phase IV (\$US) :	60 000
Coûts d'appui d'agence (\$US) :	7 800
Coût total du renforcement institutionnel de la phase III au Fonds multilatéral (US \$) :	67 800
Montant équivalent à l'élimination des CFC en raison du renforcement institutionnel de la phase IV à 12,1 \$US/kg (tonnes PAO) :	s/o
Date d'approbation du programme de pays :	mai 1996
Consommation de SAO déclarée dans le programme de pays (1994) (tonnes PAO) :	56,2
Dernière déclaration sur la consommation de SAO (2006) (tonnes PAO) :	3,1
Consommation de base des substances réglementées (tonnes PAO) :	
(a) annexe A groupe I (CFC) (moyenne 1995-1997)	36,3
(b) annexe A groupe II (halons) (moyenne 1995-1997)	0
(c) annexe B groupe II (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)	0
(d) annexe B groupe III (trichloroéthane) (moyenne 1998-2000)	0,3
(e) annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)	
Dernière consommation des substances réglementées (2006) (tonnes PAO) :	3,1
(a) annexe A groupe I (CFC)	0
(b) annexe A groupe II (halons)	0
(c) annexe B groupe II (tétrachlorure de carbone)	0
(d) annexe B groupe III (trichloroéthane)	0
(e) annexe E (bromure de méthyle)	4,0
(f) annexe C groupe I (HCFC)	
Montant approuvé pour les projets (\$US) :	1 064 407
Montant déboursé (en date de février 2008) (\$US) :	782 279
SAO à éliminer (tonnes PAO) :	47,8
SAO éliminé (en date de février 2008) (tonnes PAO) :	-

1. Résumé des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif :

Résumé des activités		Fonds approuvés (\$US)
(a)	Projets d'investissement :	787 000
(b)	Renforcement institutionnel :	164 407
(c)	Préparation de projet, assistance technique, formation et autres projets de non-investissement :	113 000
	Total :	1 064 407

Rapport périodique

2. Pour la phase 2 (2006-2007), la Papouasie-Nouvelle-Guinée a atteint les objectifs suivants : appliquer de manière stricte son système d'autorisation des SAO et contrôler l'importation des CFC dans le pays atteignant ainsi son objectif pour l'année; continuer la mise en œuvre des activités de sensibilisation visant le grand public et faciliter l'achèvement de la formation des techniciens ainsi que continuer ses comptes rendus habituels aux Secrétariats du Fonds et de l'Ozone. Pendant cette phase, le pays a aussi été capable de mettre en œuvre une base de données sur les techniciens autorisés fournissant ainsi au pays un moyen de les surveiller.

Plan d'action

3. Pour la période située entre mars 2008 et mars 2010, la phase III, la Papouasie-Nouvelle-Guinée prévoit les activités suivantes : réviser la réglementation actuelle des SAO afin d'y inclure un contrôle plus strict des HCFC, continuer la formation des agents de douane, sensibiliser la population, former les techniciens en réfrigération, réfléchir à des incitatifs fiscaux pour promouvoir les substances chimiques et les technologies de remplacement. Le pays prévoit aussi de continuer des activités de sensibilisation et de se concentrer surtout dans les écoles et chez les étudiants.